

## ORTHOPHONISTES :

### UNE FORTE MOBILISATION QUI A PERMIS QUE NOUS SOYONS RECUS

Face à l'ampleur de la mobilisation de l'ensemble des professionnels et des étudiants, le ministère des Affaires sociales et de la Santé a reçu l'intersyndicale des orthophonistes ainsi que les représentants des étudiants. En effet, grâce à la détermination dont toute la profession, toujours unie, a su faire preuve, et qui s'était intensifiée à l'approche de la manifestation prévue le 17 novembre, une porte semble enfin s'entrouvrir après deux années d'un immobilisme insupportable face à l'urgence de la situation.

Après s'être rejetés la responsabilité de ce dossier pendant plusieurs mois, les ministères de la Fonction Publique et de la Santé affichent maintenant un discours commun pour demander un mandat au Premier Ministre leur permettant d'engager des négociations. Ce mandat doit concerner plusieurs axes pour renforcer l'attractivité des postes, notamment un travail sur la grille salariale des orthophonistes. Cette grille, qui tiendrait compte du niveau de compétences, d'exercice, de sujétion et de formation, s'inscrirait au sein d'une nouvelle filière des métiers de rééducation.

C'est une première réponse dont nous prenons acte.

D'ores et déjà nous tenons à préciser que :

- Nous n'accepterons pas que ce projet - sous prétexte qu'il concernerait toutes les professions de rééducation - soit retardé.
- Nous demandons que le contenu de la grille corresponde à notre niveau de qualification et de compétences.
- Nous demandons un calendrier de négociations précis et court afin que cette grille soit mise en place le plus tôt possible.

Ces demandes représentent la seule solution pour que les postes d'orthophonistes ne disparaissent pas et soient pourvus dans les hôpitaux. Ceci pour la qualité des soins aux patients et pour la qualité de la formation aux étudiants. Il y a urgence !

L'intersyndicale (organisations professionnelles et syndicales) et les étudiants continueront à être les porte-parole de la profession et les interlocuteurs du ministère, et nous n'accepterons ni de délais d'attente supplémentaires, ni de niveaux de grilles qui ne correspondent pas à notre niveau de qualification et de compétences

L'ensemble des professionnels et des étudiants reste mobilisé et déterminé à faire rapidement aboutir ce dossier. L'intersyndicale attend donc maintenant du Premier Ministre qu'il accepte le mandat qui lui sera soumis dans les prochains jours et donne ainsi les moyens à ses ministères de mettre en œuvre immédiatement cette réévaluation salariale.

L'enjeu est majeur : maintenir un égal accès aux soins pour tous les patients dans les services hospitaliers, et assurer la formation des étudiants, et ce, sur l'ensemble du territoire.

Nous voulons du concret, des engagements écrits. Nous restons mobilisés et prêts à intervenir.

Montreuil, le 8 décembre 2015

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

N° 65

Tél. : 01 55 82 87 49  
Fax : 01 55 82 87 74

E-mail :  
com@sante.cgt.fr

#### Contact presse :

- **Claire DELORE** : 06 33 82 25 90  
01 55 82 87 57